



**L'innovation responsable en finance :
culture de l'expérimentation, délibération publique
et connaissance partagée**

Fabian Muniesa & Annalivia Lacoste

Debating Innovation 2012 Vol. 2(2): 39-45

L'innovation responsable en finance : culture de l'expérimentation, délibération publique et connaissance partagée

Fabian Muniesa & Annalivia Lacoste

Résumé

Depuis sa création en janvier 2011, l'Observatoire pour l'innovation responsable s'est attaché à encourager le débat et développer des propositions pour une avancée de la notion de responsabilité dans l'innovation, en mettant l'accent sur le domaine spécifique de la finance comme première thématique de travail. Un groupe de travail composé de chercheurs de plusieurs horizons (sociologie, économie, philosophie, management) et de professionnels avec une expérience du secteur de l'industrie financière et de la régulation a développé une analyse de la gouvernance de l'innovation financière dans les banques d'investissement avec des propositions pratiques pour son amélioration et des implications politiques immédiates. Un grand débat public autour de la responsabilité et de l'irresponsabilité dans l'innovation financière organisé à Mines ParisTech a contribué à une prise de conscience collective et à ouvrir de nouvelles pistes pour une compréhension mutuelle entre régulateurs, banquiers et autres parties prenantes. Une sélection d'initiatives remarquables dans le domaine de la régulation financière, de la gestion d'actifs et des approches de valorisation ont été signalées à l'Observatoire et distinguées pour leur contribution à une culture de la responsabilité en innovation financière. Quels sont les enseignements à tirer de ces actions ? Dans cet article, Annalivia Lacoste, chef de projet de l'Observatoire pour l'innovation responsable, et Fabian Muniesa, directeur exécutif, présentent quelques-unes des réflexions qui ont émergé de cette expérience collective.

Comme l'aurait formulé le professeur Michel Callon, l'innovation est une activité qui nécessite une attention toute particulière, combinant à la fois imagination, audace, vigilance et précaution. Imaginer l'innovation signifie imaginer, de la façon la plus juste possible, comment le monde dans son ensemble sera affecté par les conséquences de l'innovation, pour le meilleur ou pour le pire, tâche que les innovateurs eux-mêmes ne peuvent pas accomplir seuls, et qui se doit d'être une tâche collective. En résumé, innover signifie aussi endosser la responsabilité des conséquences de l'innovation, tâche complexe dans un environnement actuel où ces conséquences sont de plus en plus incertaines. Elles se font précisément jour la plupart du temps quand l'innovation est déjà en circulation. Que doit-il être fait dans pareille situation ? Et comment agir ?

« L'innovation est une activité qui nécessite une attention toute particulière, combinant à la fois imagination, audace, vigilance et précaution. Imaginer l'innovation signifie imaginer, de la façon la plus juste possible, comment le monde dans son ensemble sera affecté par les conséquences de l'innovation. »

La notion d' " innovation responsable " est très répandue dans le domaine des technologies, en particulier dans les secteurs des nanotechnologies, des biotechnologies et de l'énergie nucléaire, domaines avec lesquels l'Observatoire pour l'innovation responsable est familier. L'idée d'innovation responsable ne doit pas être confondue avec celle de responsabilité sociale des entreprises, ou d'investissement socialement responsable, ou encore avec le développement durable. Elle désigne l'innovation en tant que telle, et prend en compte des situations dans lesquelles des produits entièrement nouveaux, des méthodes ou des procédures innovantes sont conçus et diffusés. Ensuite, l'innovation responsable considère la question de la responsabilité de façon globale, pas uniquement selon une approche sociale ou environnementale. L'innovation responsable est responsable socialement, il s'agit aussi d'une responsabilité environnementale, mais aussi économique, technique, et regroupant de nombreux autres aspects.

Quelles sont les caractéristiques de l'innovation responsable ? Cette question reste ouverte. L'ensemble des travaux menés à Mines ParisTech, et les débats et les réflexions menées par l'Observatoire se sont orientés vers trois grandes caractéristiques de la notion, que nous voudrions développer ici.

La première caractéristique de l'innovation responsable est l'expérimentation. L'acte d'innovation nécessite la mise en place d'une culture de l'expérimentation, de la précaution et de la vigilance, en bref, une culture de laboratoire. Nous savons tous bien entendu que ce que l'on peut contrôler dans l'enceinte d'un laboratoire peut devenir incontrôlable une fois mis en circulation. Le comportement d'une innovation peut s'avérer incertain une fois qu'elle est diffusée sur le marché. Des développements imprévus peuvent survenir, et des dangers potentiels apparaître, souvent irréversibles. Comment pouvons-nous endosser la responsabilité de ces conséquences imprévues ? Dans ce cas de figure, l'innovation responsable s'inspire directement des procédés mis en place dans le secteur biomédical. Des tests de mise sur le marché, des réseaux de pharmacovigilance et des rappels de produits sont les meilleurs exemples de la manière dont les industriels et les agences de régulation peuvent s'organiser pour éviter d'aboutir à des situations critiques.

L'innovation responsable se caractérise aussi par la délibération. Innover de façon responsable requiert la mise en place d'une culture démocratique, d'un débat public. Mener à bien un programme d'innovation implique aussi la prise en compte de toutes les remarques et objections des parties prenantes potentiellement affectées. Pourquoi ? Si le risque s'avère être un risque collectif, la décision de poursuivre un programme doit aussi être prise collectivement. Faire de l'innovation un sujet de débat public est un des fers de lance des politiques publiques en science et technologie en Europe, aux Etats-Unis et ailleurs.

« La première caractéristique de l'innovation responsable est l'expérimentation. L'acte d'innovation nécessite la mise en place d'une culture de l'expérimentation, de la précaution et de la vigilance, en bref, une culture de laboratoire. »

« L'innovation responsable se caractérise aussi par la délibération. Innover de façon responsable requiert la mise en place d'une culture démocratique, d'un débat public. »

Les procédés de délibération, les conférences de consensus et les débats nationaux sont les instruments classiques de politiques publiques auxquels ont recours des secteurs comme la gestion des déchets radioactifs ou les nanotechnologies. Ces procédés sont encore loin d'être parfaits, mais ils apparaissent comme une première garantie d'une responsabilité collective, et mutuelle.

Innovation responsable est enfin synonyme de connaissance partagée, avec une prise de conscience mutuelle dans l'acte d'innover, et la multiplication des points de vue. Une innovation élaborée dans un cercle restreint et opaque est susceptible de sortir du périmètre de l'innovation responsable. Pour quelle raison ? Si elle est diffusée en dehors de son cénacle, seule une poignée d'experts pourront véritablement comprendre son fonctionnement et anticiper ses dangers, tandis que les autres devront faire face à un monstre dont ils ne sont pas les auteurs. Les innovations complexes se comportent de manière complexe, et pour créer une prise de conscience collective de cette complexité, toutes les parties prenantes doivent avoir un accès public à des descriptions détaillées de ces comportements, et aux risques qui leur sont associés. L'innovation responsable repose aussi dans ce contexte sur une culture de l'accessibilité des données, sur la multiplication des modèles et des hypothèses techniques, peut-être également sur une culture de calcul distribué. Les technologies de l'information permettent aussi à l'innovation responsable de se doter de langages communs, dans un environnement plus sécurisé.

Ces trois traits communs à l'innovation responsable, l'expérimentation, la délibération et la connaissance partagée, sont très certainement familiers aux praticiens de l'industrie financière, mais peut-être pas suffisamment. L'Observatoire pour l'innovation responsable s'intéresse à des domaines comme les énergies renouvelables et les biotechnologies, mais la raison pour laquelle il s'est focalisé sur le secteur de la finance depuis sa création tient au fait que ces principes de l'innovation responsable doivent encore y être améliorés. Nous avons échangé avec des banquiers, des régulateurs et des personnalités politiques sur ce souci commun, et notre impression, plutôt optimiste, a été qu'il existe une véritable prise de conscience collective dans le secteur : les acteurs du monde de la finance se sentent concernés par la question des externalités négatives, la notion de responsabilité mutuelle et les dangers de l'opacité financière.

Les initiatives primées par le Prix Dufrénoy 2012 pour l'innovation responsable en finance illustrent chacune à leur façon l'importance de ces caractéristiques de l'innovation responsable. L'Observatoire pour l'innovation responsable a lancé un appel à nominations début 2012 dans l'objectif de détecter de nouvelles approches de la responsabilité dans l'innovation dans l'industrie financière. Un jury a été constitué, composé de membres du groupe de travail sur l'innovation responsable en finance de l'Observatoire, dont des

« Innovation responsable est enfin synonyme de connaissance partagée, avec une prise de conscience mutuelle dans l'acte d'innover, et la multiplication des points de vue. Une innovation élaborée dans un cercle restreint et opaque est susceptible de sortir du périmètre de l'innovation responsable. »

chercheurs d'une grande variété d'horizons (sociologie, économie, philosophie, management) et des professionnels avec une expérience du secteur de l'industrie financière et de la régulation. Le jury a débattu sur les projets nominés et procédé à un vote à bulletin secret, pour désigner trois initiatives lauréates. La Banque Centrale d'Inde a été distinguée pour sa politique de calibrage dans la régulation de produits financiers potentiellement toxiques. Les membres du jury ont souligné que l'approche indienne de régulation des produits dérivés, connue pour son application graduelle du principe de précaution dans l'innovation financière, était une source d'inspiration essentielle pour le développement d'une culture de la responsabilité en finance aujourd'hui, en promouvant l'expérimentation et en portant une attention toute particulière aux potentiels effets négatifs de nouveaux produits sophistiqués. EGAMO, la branche de gestion d'actifs de la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale), a été distinguée pour son approche mutualiste de la finance. Le jury a reconnu l'engagement de la MGEN pour des solutions alternatives à une logique financière centrée uniquement sur des profits élevés, et a souhaité récompenser un mode de gestion d'actifs intégrant des critères démocratiques de gouvernance dans son fonctionnement. MyHemera, une plateforme web communautaire qui permet une méthode de calcul du risque et d'évaluation des produits financiers complexes à travers une architecture simple et modulable, a quant à elle été nominée pour sa contribution potentielle à une évaluation collective des produits dérivés, et une réduction de leurs externalités négatives. Le jury a estimé que cette initiative était prometteuse dans la dimension de sécurisation et de transparence de l'industrie financière qu'elle promet.

L'Observatoire suivra attentivement l'évolution des trois projets primés, chacun incarnant un signe fort d'encouragement pour l'avancée de l'innovation responsable dans le monde de la finance, et surtout pour une collaboration mutuelle entre praticiens, organes de régulation et société civile allant dans le sens d'une plus grande transparence dans le secteur, des liens que l'Observatoire n'a eu de cesse de promouvoir depuis sa création.

En 2011, le groupe de travail de l'Observatoire sur la responsabilité en finance a également étudié avec attention le potentiel des Comités Nouveaux Produits pour le développement d'une culture de la responsabilité dans l'innovation dans la gouvernance des banques d'investissement. Nous avons constaté qu'une amélioration du fonctionnement de ces comités pouvait aussi servir de terreau fertile pour la mise en pratique d'une culture de l'expérimentation et de la délibération dans le processus d'innovation. Comment ?

Ce travail d'investigation a débuté avec deux questions connectées l'une à l'autre : la première était de savoir ce qu' " innovation responsable " signifiait dans l'industrie financière. Plusieurs réponses possibles ont été identifiées, et débattues au sein de l'Observatoire, puis posées lors de rencontres avec des collaborateurs, des professionnels du secteur et une

« Le groupe de travail de l'Observatoire sur la responsabilité en finance a également étudié avec attention le potentiel des Comités Nouveaux Produits pour le développement d'une culture de la responsabilité dans l'innovation dans la gouvernance des banques d'investissement. Nous avons constaté qu'une amélioration du fonctionnement de ces comités pouvait aussi servir de terreau fertile pour la mise en pratique d'une culture de l'expérimentation et de la délibération dans le processus d'innovation. Comment ? »

audience plus large. La seconde consistait à s'interroger sur le type de structure au sein de laquelle une pratique de l'innovation responsable pouvait être localisée, construite et améliorée. Dans le secteur des services financiers, la notion de Comités Nouveaux Produits fait référence à des structures organisationnelles et des réunions de groupe au sein desquelles sont discutés le développement et le lancement de nouveaux produits et services financiers. On y évoque les risques et les opportunités potentielles, les décisions stratégiques y sont validées, et les tâches et les responsabilités assignées. Les procédés de validation de produits financiers existent depuis un certain temps en banque d'investissement, par exemple sous la forme de groupes de développement de projets. Il est apparu qu'une étude plus approfondie de ces espaces d'organisation en ayant à l'esprit plusieurs interprétations de l'idée d'innovation responsable pouvait être particulièrement intéressante, pas seulement pour évoquer des concepts abstraits et les mettre en pratique, mais aussi pour élaborer de véritables recommandations concrètes, en impliquant à la fois les managers des banques et les régulateurs.

Les résultats de cette réflexion ont donné lieu à un article intitulé " Towards a practical approach to responsible innovation in finance : New Product Committees revisited " publié en 2012 dans le *Journal of Financial Regulation and Compliance*, volume 20, issue 2, pages 147-168 (les coauteurs de cette version publiée sont Margaret Armstrong, Guillaume Cornut, Stéphane Delacôte, Marc Lenglet, Yuval Millo, Fabian Muniesa, Alexandre Pointier et Yamina Tadjeddine, mais cet article a bénéficié des conseils d'autres collaborateurs). L'article conclut sur la nécessité de mieux formaliser les fonctions et le fonctionnement des Comités Nouveaux Produits, d'introduire des procédures qui permettent d'exprimer toutes les questions et les enjeux, de mieux responsabiliser les participants et d'introduire une traçabilité de cette responsabilité, et de faire des Comités Nouveaux Produits un point de passage obligatoire pour la structure des carrières et des systèmes de promotion au sein de la banque, en les ouvrant plus aux audits externes et à la consultation publique. Les Comités Nouveaux Produits peuvent être pensés comme des solutions pour le développement d'une culture de l'expérimentation et de la délibération au sein de la banque, et au-delà.

Ces quelques propositions nécessitent bien entendu un suivi ultérieur auquel l'Observatoire pour l'innovation responsable travaille aujourd'hui, pour discuter de ces initiatives avec des managers en banque d'investissement et des institutions de régulation financière. Ces quelques pistes pourront aussi bénéficier à d'autres domaines que l'Observatoire souhaite étudier dans un futur proche comme la production énergétique et le bâtiment ou les incertitudes liées à l'ingénierie moléculaire.

« Les Comités Nouveaux Produits peuvent être pensés comme des solutions pour le développement d'une culture de l'expérimentation et de la délibération au sein de la banque, et au-delà. »

« Ces quelques pistes pourront aussi bénéficier à d'autres domaines que l'Observatoire souhaite étudier dans un futur proche comme la production énergétique et le bâtiment ou les incertitudes liées à l'ingénierie moléculaire. »

L'Observatoire a enfin constitué un nouveau groupe de travail sur les énergies renouvelables et l'architecture début 2012 dans le but de faire face aux enjeux d'innovation responsable dans le secteur de l'énergie, en explorant différentes façons de définir la responsabilité et de l'améliorer, à la fois dans les procédés industriels et à l'échelle des politiques locales, nationales et internationales. Un des objectifs clés du groupe est de clarifier toutes les conceptions implicites de responsabilité sociale qui existent dans les productions locales d'énergie, d'organiser des débats publics sur la question en confrontant différents points de vue (architectes, ingénieurs, fournisseurs d'énergie, décideurs politiques) avec une variété d'expertises et de champs disciplinaires.